



N°
99

Vivre à **Poliénas**

Bulletin Municipal

De novembre 2014 à janvier 2015



SOMMAIRE

- Mot du maire **2**
- Vie municipale **4**
- Vie locale **9**
- Vie associative **10**
- Etat Civil
- Mémento **18**



Un mot sur les événements tragiques de ce début d'année avec une pensée particulière pour les 17 victimes d'un terrorisme barbare.

Les rassemblements spontanés depuis le 7 janvier et les marches républicaines massives de ce dimanche 11 janvier ont été la réponse la plus digne et sans doute la plus massive d'un peuple debout voulant démontrer que la liberté n'appartient à personne ou elle appartient à tout le monde. Paris devenant capitale du monde. La communion de tout un peuple envers sa police, si souvent décriée, en est la preuve et le triptyque "Liberté, Egalité, Fraternité" a pris toute sa raison d'exister et d'être respecté comme le drapeau tricolore et l'hymne national.

C'est avec grand plaisir et beaucoup d'émotion que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié s'il en est, mais aussi temps de convivialité et de rencontre entre les élus et les administrés. Je suis heureux de constater que vous êtes nombreux à avoir répondu présents.

J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive, mais c'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement à quelque niveau que ce soit en faveur de notre village comme de ses habitants.

Le dynamisme d'un village se mesure également au dynamisme de ses associations. La vie associative dans notre commune se révèle d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif et se constate à son état d'esprit de service à la population chez celles et ceux qui les font vivre... Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidents, les membres des bureaux, les employés municipaux qui contribuent à faire vivre notre village. Nous sortons d'une année particulière avec un renouvellement démocratique d'importance dans nos communes et nos

intercommunalités. Je remercie très sincèrement les électeurs qui m'ont permis d'être ici ce soir avec une équipe performante et dévouée à l'écoute de tous. Lionel Argoud 1^{er} adjoint, Florence Vitaloni 2^{ème} adjointe et déléguée communautaire, Gilles Boulloud 3^{ème} adjoint, Danièle Allibe 4^{ème} adjointe, Serge Bolomey conseiller délégué, Isabelle Buisson, conseillère municipale et déléguée communautaire, Sandrine de Sousa, Françoise Filippi, Ludovic Giry, Delphine Honoré, Philippe Jossaud, Fabienne Ledru, Christelle Tavel, Philippe Yvetot, conseillers municipaux.

Une pensée particulière pour Danièle Allibe, absente ce soir, en raison des problèmes de santé de son mari.

En cette période difficile, la commune, cellule élémentaire de notre démocratie, demeure l'institution la plus respectée des Français car le contact entre les élus et les citoyens est direct, sans artifice ou intermédiaire, au plus près des préoccupations de chacun dans sa vie de tous les jours.

Si je parle de cette cellule communale, c'est que de sombres nuages planent au-dessus de nos petits villages ruraux : les réformes administratives, la division des cantons par deux, les fusions de communes en territoires et les créations de villes nouvelles s'enchaînent dans un contexte budgétaire restreint par une diminution importante des dotations de l'Etat malgré de nouvelles compétences à assumer.

Face à des situations fragilisées de plus en plus nombreuses, une complémentarité entre tous les acteurs sociaux du territoire, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, me paraît indispensable.

La crise accélère la prise de conscience budgétaire des collectivités territoriales et nous impose une gestion toujours plus rigoureuse de nos dépenses. Dans ce



domaine, nous devons être exemplaires et nous le serons, je tiens à le préciser.

Une école de village, c'est un élément fort. Toute la vie est organisée autour de l'école. Les élus ont agi et agissent encore pour l'école et dans son seul intérêt depuis de nombreuses années. Toute fermeture de classe par une application brutale de la loi en matière de carte scolaire anéantirait l'équilibre que nous avons créé et que nous souhaitons maintenir et renforcer.

La mise en place imposée des activités périscolaires (1h30 les lundis et vendredis) nécessite 8 intervenants. Cela mobilise beaucoup de monde mais très peu de bénévoles, que je remercie donc : Mme Allirand, Mme Eyme, Monsieur Roux du club de rugby de Tullins, l'association de foot et le club de judo de Poliénas. La difficulté pour notre commune est de diversifier les activités proposées tout en les pérennisant. Cette année, il s'agira donc de contenir les coûts voire de les réduire pour la rentrée scolaire prochaine.

Divers travaux ont été réalisés en 2014 :

- la signalétique des rues et la nouvelle numérotation,
- l'entretien des voies communales et la réfection des chemins,
- la rénovation des toits de l'église et du clocher,
- le haut débit tant désiré enfin opérationnel,
- l'occupation des lotissements des Grandes Vignes et du Lotaret,
- la réalisation de la première tranche de mise en conformité de l'éclairage public,

● l'instruction de 7 permis de construire et de 42 déclarations préalables.

L'année 2014 a également été riche en événements organisés et soutenus par notre collectivité :

Tout d'abord, le départ de Sophie Cournet au 1^{er} septembre et celui de Chrystelle Levillain le 19 décembre 2014, nous ont obligés à réaménager les horaires d'ouverture de la mairie et de la bibliothèque. Je remercie tout particulièrement Madame Marchand mise à disposition par le centre de gestion de Grenoble qui a assuré l'intérim au secrétariat en attendant le recrutement de Melle Claire Grand, le 1^{er} décembre 2014, comme secrétaire générale.

Ensuite :

- l'arrivée de nouveaux gérants au "bon esprit" : Eléonore et Raphaël déjà très appréciés par tous pour leur sympathie et leur dynamisme,
- la dématérialisation des pièces comptables avec la trésorerie de Tullins a été installée et sera validée dans le premier trimestre 2015 avec la signature électronique,
- depuis la rentrée scolaire, deux services à la cantine ont été mis en place et les horaires d'entretien des bâtiments municipaux ont été réaménagés,
- l'ouverture d'une classe supplémentaire a été obtenue avec le soutien de Monsieur Vallini, de l'inspectrice Mme Piquette et des parents d'élèves.

Le manque de temps ne nous a pas permis d'organiser la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants mais nous leur souhaitons à tous chaleureusement la bienvenue dans notre village.

Nous avons eu le plaisir de célébrer quatre mariages :

- Mlle. Barbier Malorie et M. Greffe Fontémond Jérôme
- Mlle. Ramos Corinne et M. Deniaud Aurélien
- Mlle. FOUREL Audrey et M. Mayet Sylvain
- Mlle. Parkhaéva Yulia et M. Sémiao Thierry

Nous avons enregistré 15 naissances :

- Ezio Morello, Robin Couderc, Livia Brizzard, Manon Carvalho Dias Pereira, Charly Lepori, Céliha Belhadj, Adèle Daviot Leclerc, Timéo Geoffroy, Faustine Ghiotti, Malo Garnier, Sarah Jade Boyer, Cassie Nervesa Fayolle, Roxane Roudet, Leandro De Andrade, Jimmy Dias.

Nous avons également célébré trois parrainages civils :

- Deniaud Ethan
- Joubert Christophe
- Joubert Antoine

Mais 2014, a été endeuillée par les décès de :

- M. Croce Joseph
- Mme. Fribourg Suzanne, veuve Buisson
- M. Grégoire Jean-Paul
- M. Giraud Jean-Claude, ancien conseiller municipal
- M. Faure Albert
- M. Chatroux Roger
- M. Falanga Salvatore
- Mme. Duvignon Andrée veuve Paire Ficot
- Et récemment Monsieur Tymen René

Je ne pouvais pas esquiver le sujet des ordures ménagères en tant que Vice-Président aux ordures ménagères à la 3C2V et au SICTOM. L'abandon du badge et l'ouverture des 180 moloks décidés par la nouvelle gouvernance du SICTOM a été validée en conseil syndical le 16 octobre 2014 sur l'ensemble du territoire.

Ce choix clair ne remet en cause ni la nécessité de poursuivre et d'amplifier l'effort de réduction des déchets, ni le principe de la redevance qui reste en vigueur. La suppression de la contrainte du badge jugé peu pratique et pas assez fiable dans le fonctionnement du mécanisme, est une réalité dont il a été tenu compte.

Cette simplification est donc bien une décision qui fait appel à la responsabilité citoyenne et une incitation à poursuivre et à augmenter le tri de nos déchets pour en réduire le volume et maîtriser le coût de traitement que vous payez à travers la redevance.

Robert Park, sociologue américain, a écrit :

"La Ville n'est pas une simple agglomération d'hommes et d'équipements, c'est un état d'esprit". Il décrit bien l'état d'esprit qui correspond à notre village, le bien vivre ensemble, la solidarité, la qualité du lien social qui se tisse quotidiennement, la convivialité, la proximité de cette appartenance, ce qui fait que chaque citoyen se sent véritablement habitant de notre commune.

Vous pouvez constater que, malgré les perspectives assez difficiles, notamment au point de vue financier, la municipalité maintient un niveau important de services publics, la tranquillité publique et son engagement pour le développement du village au service de ses habitants.

Préserver notre environnement figure parmi nos priorités et passera nécessairement :

- par le réaménagement du centre du village avec l'acquisition du terrain de la Marcousse,
- par l'extension et la requalification du lagunage, projet budgétisé pour 2015 et validé par le Conseil communautaire ainsi que la mise en conformité et en séparatifs des réseaux d'eaux usées et des eaux pluviales des quartiers du Château et de la Thivollière,
- par la mise aux normes des accès des bâtiments aux personnes à mobilité réduite,
- par les aires de jeux.

Pour finir, les membres du Conseil municipal et moi-même vous présentons nos vœux de santé et de bonheur pour vous-même et vos familles avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et ceux que les aléas de la vie, bien nombreux en cette période troublée, n'épargnent pas en ce début 2015. Je remercie chaleureusement toutes les personnes présentes ce soir.

Aussi, je vous invite à lever le verre de l'amitié.

votre Maire
Bernard FOURNIER

Message d'André Vallini.

Non publié sur demande de M. Fournier, Maire de Poliéas

Décisions et délibérations du Conseil municipal

Conseil municipal du 22 octobre

Delibérations

■ CM22102014-01 : CONVENTION AVEC LE SICTOM POUR L'ACCES DES SERVICES TECHNIQUES A LA DECHETTERIE DE SAINT SAUVEUR

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, pris connaissance du règlement et de la convention et après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer avec le SICTOM Sud Grésivaudan, la convention d'accès des professionnels à la déchetterie de Saint Sauveur.

■ CM2210014-02 : CONVENTION DE MUTUALISATION POUR L'UTILISATION DU VEHICULE CUREUSE DE LA REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMBARAND VINAY VERCORS (3C2V)

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé, pris connaissance de la convention à intervenir et en avoir délibéré, à l'unanimité est d'accord pour que la commune signe une convention avec la régie d'eau et d'assainissement de la 3C2V pour l'utilisation du véhicule « cureuse » et la mise à disposition d'un chauffeur et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention et à prévoir les dépenses engendrées par les prêts de ce véhicule.

■ CM22102014-03 : CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION D'INDEMNITE

Le Conseil municipal, après avoir entendu et exposé et en avoir délibéré par 11 voix pour et 4 voix contre décide d'accorder à Mme Monique Vittet, Receveur municipal, une indemnité de conseil calculée selon les bases de l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité, au taux de 50% par an et de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Conseil municipal du 26 novembre

Delibérations

■ CM26112014-01 : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ATTACHE ET CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL 2ème CLASSE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adopter la proposition du Maire :

- pour la création d'un poste de rédacteur principal 2ème classe à temps complet à compter du 1er décembre 2014
- pour la suppression d'un poste d'attaché créé par délibération du 22 avril 2010 après avis de la commission technique paritaire Et inscrit au budget les crédits correspondants

Conseil municipal du 16 décembre

Delibérations

■ CM16122014-01 : FOYER MUNICIPAL - SALLE POLYVALENTE - LOCATION MATERIEL : TARIFS 2015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les tarifications proposées et maintient sa décision du 7 février 2003 octroyant aux associations locales la gratuité de la salle polyvalente pour 2 manifestations organisées à but lucratif.

■ CM16122014-02 : CIMETIERE - COLOMBARIUM - VACATIONS SERVICES FUNERAIRES : TARIFS 2015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les tarifications proposées.

■ CM16122014-03 : DROITS DE PLACE : TARIFS 2015 :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les tarifications proposées.

■ CM16122014-04 : INDEMNITE DE DENEIGEMENT : TARIFS 2015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les tarifications proposées.

■ CM16122014-05 : BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : ADHESION - AMENDES : TARIFS 2015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les tarifications proposées.

■ CM16122014-06 : CREATION DES BESOINS OCCASIONNELS 2015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les créations des emplois nécessaires au recrutement d'agents non titulaires pour un besoin occasionnel ainsi proposées, autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement dans les

conditions prévues par les textes, dit que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la commune et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

■ CM16122014-06 bis : CREATION D'UN BESOIN OCCASIONNEL 2014/2015

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la création d'un emploi nécessaire au recrutement d'un agent non titulaire pour un besoin occasionnel ainsi proposé, autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement dans les conditions prévues par les textes, dit que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la commune et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

■ CM16122014-07 : MISE EN ŒUVRE DE LA TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de recourir au procédé de télétransmission, autorise Monsieur le Maire à signer le marché passé avec le tiers homologué sélectionné et autorise Monsieur le Maire à signer la convention passée entre la collectivité et la Préfecture de l'Isère.

■ CM16122014-08 : Transfert de la compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques à la Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 14 voix et une abstention :

Article 1 : APPROUVE le transfert à la communauté de communes de la compétence en matière de réseaux et services locaux de communication électroniques, telle qu'elle est prévue à l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Article 2 : APPROUVE la modification du la modification du 3) de l'article VI des statuts portant sur les « autres » compétences des statuts de la Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors comme suit :

Après "e. Nouvelles technologies", ajout du point suivant :

"f. Réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales"

Article 3 : DEMANDE au Préfet de l'Isère de bien vouloir prononcer, conformément aux dispositions de l'article L.5211-17 du Code général des collectivités territoriales, le transfert de la compétence en matière de réseaux et services locaux de communication électroniques à la Communauté de communes ;

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Copie de cette délibération sera transmise au Préfet de l'Isère et au Président de la communauté de communes Chambaran Vinay Vercors.

■ **CM16122014-09 : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE "ACTIONS EN FAVEUR DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE" TEPOS À**

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHAMBARAN VINAY VERCORS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : APPROUVE le transfert à la communauté de communes de la compétence en matière de soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;

Article 2 : APPROUVE la modification du 2) de l'article VI des statuts portant sur les compétences optionnelles des statuts de la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors comme suit :

Dans le *"b. Environnement"*, ajout du point suivant :

"Soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie"

Article 3 : DEMANDE au Préfet de l'Isère de bien vouloir prononcer, conformément aux dispositions de l'article L.5211-17 du

Code général des collectivités territoriales, le transfert de la compétence en matière de soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie à la Communauté de communes ;

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

■ CM16122014-10 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE L'ISERE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, sollicite le Conseil général de l'Isère pour l'attribution de subvention pour les travaux présentés précédemment et autorise Monsieur le Maire à établir un dossier de demande de subvention auprès du Conseil général.

Cérémonie



Le public était venu nombreux pour célébrer le 96^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. Les anciens combattants, le comité Fnaca Tullins-Vourey, les sapeurs pompiers, les représentants des associations locales, les élus, la population,

et l'Echo de la Vallée. Le Maire, Bernard Fournier, a confié la tâche de lire le manifeste du Secrétaire d'état à Solène Allibe. Il a ensuite accompagné M. Daniel Dallay pour déposer une gerbe au pied du monument aux morts.



Un dépôt de gerbe a eu lieu dimanche 30 novembre, au cimetière de Poliénas, sur la tombe du Dr Gaston Valois. En effet, c'est le 29 décembre 1943, après un long interrogatoire sous la torture de la Gestapo, que le Dr Gaston Valois, échappant à la vigilance de ses geôliers, a préféré se donner la mort plutôt que de parler... La famille de Gaston Valois, deux représentants des anciens combattants, le maire, M. Bernard Fournier, accompagné de deux adjoints, Florence Vitaloni et Lionel Argoud, ont observé une minute de silence à sa mémoire. Deux gerbes de fleurs ont été déposées sur sa tombe : une au nom du maquis des Chambarans, une autre au nom de la municipalité.

Centre Communal d'Action Sociale

Le traditionnel repas de Noël

60 Poliénoises et Poliénois, âgés de 68 ans et plus, ont participé au traditionnel repas de Noël, offert par le centre communal d'action sociale (CCAS) et la municipalité.

Bernard Fournier, Maire et président du CCAS, Danièle Allibe, adjointe et vice-Présidente, ainsi que les membres du CCAS ont accueilli les séniors de notre village.

Tous ont découvert les cartes menus confectionnés par les écoliers avec beaucoup d'attention.

Un délicieux repas, concocté par le traiteur David Cécillon (Vinay) était alors servi.

Au menu : terrine de faisan au foie gras avec salade, pavé de saumon et sa garniture sauce à l'oseille, suprême de chapon à la crème de morille, duo de gratin dauphinois et cardons à la moelle, fromage blanc, vacherin noix chartreuse.

A l'issue de ce repas, la conteuse, Marie Colline, est venue apporter une note nostalgique en contant les vieux métiers d'autrefois : cordonnier, chevrier, forgeron, tailleur de pierres où encore les métiers de la ganterie très prospères jusque dans les années soixante dans la région.



● Discours d'accueil des membres du CCAS et des élus.



● Cartes menu confectionnées par les enfants des écoles.



● Permanence des membres du CCAS et des élus pour la distribution des colis.



● Installation des convives.

Alambic

Mme et M. Moiroud : distillateurs ambulants

Chaque année, à pareille époque, l'alambic s'installe sur la place du village et reste une dizaine de jours. Les distillateurs ambulants, Mme et M. Moiroud, aidés par Jean-Luc, accueillent les derniers et rares détenteurs de privilèges. Qu'ils soient de Poliéna ou des communes environnantes, tous viennent distiller leur marc de raisin ou les fruits macérés, qui donneront une bonne eau-de-vie de poire, de cerises, de prune... une bonne "gnôle" quoi ! L'alambic c'est une machine qui intrigue, qui attise nombre de curiosités. C'est aussi et surtout ce magnifique bouquet d'odeurs surgit de



cette épaisse brume qui s'échappe de ses 2 cuves, lorsqu'enfin, les couvercles se soulèvent...

C'est toujours avec un plaisir non dissimulé, teinté d'un peu de mystère, qu'Alain Moiroud répond aux questions. Cette année,

les élèves du cycle 3, accompagnés de leurs enseignantes, sont venus rendre visite et ainsi essayer de comprendre la fabrication de cette "alchimie" si précieuse. Pour la dégustation il leur a été demandé de repasser dans quelques années...

Ecole

Visite au Dauphiné Libéré



Le projet d'école du cycle 3 a pour thème la création d'un journal. Ce projet s'étalera sur 3 ans. Dans ce cadre-là, les 43 élèves de cycle 3 de Mmes Cadars et Colpin se sont rendus dernièrement au site du Dauphiné Libéré à Veurey pour découvrir la fabrication du journal. Nous laissons la parole aux élèves de cours moyen, pour exprimer leurs ressentis suite à cette visite : "nous avons vu fonctionner les rotatives. C'était impressionnant car les journaux défilent à une vitesse de 39 km/h et 80 000 journaux sont produits à l'heure." "Tout est impressionnant car tout

est démesuré : le bâtiment, les machines, par leur taille et par leur nombre, les rouleaux de papier de 21 km et 1,5 tonne, le bruit assourdissant, la longueur du trajet effectué par les journaux. Les énormes rouleaux de papiers sont transportés par des robots totalement autonomes et synchronisés entre eux". Tous les élèves remercient le Dauphiné Libéré de les avoir accueillis et à Eddy Argoud de leur avoir organisé cette visite. Les enfants sont revenus enchantés de cette visite et ont reçu chacun une casquette et un sac avec quelques documents à l'intérieur.

A noter

Nous rappelons aux parents des enfants nés en 2012, de bien vouloir procéder à leur inscription pour l'année scolaire 2015-2016, en mairie. Cette démarche est très importante afin d'établir un prévisionnel d'effectif pour la rentrée prochaine.

Exercice d'évacuation à la cantine



En ce début d'année, un exercice d'évacuation s'est déroulé au restaurant scolaire. Sous les ordres du Capitaine Patrick Allibe, chef de la caserne de Tullins et de Mme Nème Allibe, l'alarme a été déclenchée. Les enfants encadrés par le personnel sont sortis rapidement, sans précipitation. Ils se sont retrouvés au point de rassemblement extérieur. A l'issue de cet exercice, les sapeurs pompiers ont tenu à féliciter les enfants pour leur réaction et leur attitude face à cette situation d'urgence.

A noter

Nous vous informons, que nous procéderons en février prochain, à un exercice de contrôle de notre sirène. En effet celle ci, toujours référencée auprès du SDIS, nous nous devons de vérifier son bon fonctionnement.



Informations

Permanences du Maire et des Adjointes

Permanences du Maire :

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 11h à 12h.

Permanences des Adjointes :

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30

Le dernier samedi du mois de 10h à 12h.

IMPORTANT :

Les permanences sont sur rendez-vous uniquement. Pour prendre rendez-vous :

- Par téléphone : 04 76 07 04 28
- Par courriel : mairie@polienas.fr
- Sur internet :

www.polienas.sud-gresivaudan.org, rubrique vie municipal

> conseil municipal
> demander un RV avec un élu

Permanences juridiques

Une convention de partenariat vient d'être signée entre l'Ordre des Avocats du Barreau de Grenoble et le Conseil Général de l'Isère.

Dans ce cadre, des permanences juridiques gratuites sont proposées, sur rendez-vous dans les locaux de la Maison du Conseil Général à Saint Marcellin (avenue Jules David – Tél. 04 76 36 38 38 – fax 04 76 36 38 00).

Ces permanences sont ouvertes à tous :

particuliers, entreprises, associations, ... Elles sont assurées par Maîtres Céline BERARDIN et Sophie LADET, compétentes dans l'ensemble des domaines du droit. Elles seront présentes les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis de chaque mois de 14h à 17h pour vous conseiller dans vos démarches ou résolutions de litiges.

Pour prendre rendez-vous, contacter Madame Nadine LOUIS à la Maison du Conseil général tous les jours sauf le mercredi au 04 76 36 38 38.

A la mairie, une nouvelle secrétaire et de nouveaux horaires



● Claire Grand.

Depuis le 1^{er} décembre, une nouvelle secrétaire a pris ses fonctions à la mairie. En effet suite au départ en septembre dernier de Sophie Cournet, un poste restait à pourvoir, et la mairie a du recruter une nouvelle secrétaire. C'est la toute jeune Claire Grand qui répondait au mieux aux critères requis. Âgée de 23 ans, elle est originaire St Laurent du Pont mais s'est installée depuis peu à Vourey. Elle est titulaire d'un master de droit public. C'est son premier poste en qualité de titulaire de la fonction publique mais elle a déjà travaillé dans le cadre de ses études, au conseil général de Savoie. Ce poste de secrétaire générale est une opportunité mais aussi un challenge. Elle est en tout cas très heureuse de travailler dans une mairie où l'attendent de nombreux dossiers tous aussi différents les uns que les autres. A noter aussi des modifications concernant les heures d'ouverture de la mairie au public : à partir du 1^{er} janvier 2015, le secrétariat sera ouvert : lundi de 15h30 à 18h30 ; mardi : fermé ; mercredi de 14h30 à 17h30 ; jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et fermé le vendredi. Nous souhaitons bonne chance à Claire Grand. (B.P.)



● Départ de Christelle Levillain, arrivée de Claire Grand et remerciements à Josiane Marchand.



● Verre de l'amitié en compagnie du personnel communal et des élus.

Cérémonie des rois

Un moment convivial

Depuis quelques années, la municipalité invite le personnel communal à partager la galette des rois. Cet instant se veut informel, convivial et chaleureux.

Un moment d'échanges sur l'actualité, la famille, les projets...



SICTOM

Ordures ménagères : la fin du badge !

Le 16 octobre dernier, le Comité syndical du Sictom Sud Grésivaudan a décidé de supprimer le badge permettant de déposer les sacs fermés d'ordures ménagères résiduelles. Mesure qui sera effective dès le 1^{er} janvier prochain sur l'ensemble des 180 points d'apport volontaire implantés sur le Sud Grésivaudan.

C'est donc au terme d'un débat ouvert et serein, animé par Bernard Eyssard, président du Sictom et maire de Saint-Vérand que la décision a été prise à une très nette majorité des délégués : 57 pour, 28 contre et 1 abstention. Ce choix clair ne remet en cause, ni la nécessité de poursuivre et amplifier l'effort de réduction des déchets, ni le principe de la redevance qui reste en vigueur. Au contraire, cette décision a été prise dans le seul objectif de faciliter l'accès aux conteneurs d'ordures ménagères résiduelles après une période d'expérimentation sur quelques points d'apport volontaire, l'été dernier, qui a donné des résultats positifs. Là où ce dispositif a été testé, il a été constaté une diminution des dépôts sauvages, une stabilité des volumes d'ordures ménagères déposées et le maintien de la qualité globale du tri.

Ainsi, en mettant les moloks en accès libre, les élus répondent à une attente des habitants dont beaucoup souhaitaient la suppression de la contrainte du badge, jugé par eux peu pratique et pas assez fiable dans le fonctionnement du mécanisme. Une réalité dont il a été tenu compte ! Cette simplification est donc bien une décision qui, faisant



appel à la responsabilité citoyenne, est une incitation à poursuivre et amplifier le tri de nos déchets pour en réduire les volumes et maîtriser les coûts de traitement que vous payez à travers la redevance. Car si depuis quelques années, nous avons appris à trier nos déchets pour séparer les matières recyclables comme le verre, le papier, les cartons, les métaux, les plastiques, valoriser en compost les fermentescibles et à utiliser la déchèterie pour les déchets encombrants, dangereux ou de jardin, un effort reste à faire pour réduire significativement la part des déchets

non recyclables ou valorisables dont le coût de collecte et d'élimination est très lourd pour la collectivité donc pour vous, usagers ! Il s'agit donc d'amplifier les très bons résultats enregistrés ces dernières années en matière de tri, grâce aux efforts de chacun qui en cinq ans, ont permis de multiplier par 4 le tonnage des emballages recyclés. On ne s'arrête en si bon chemin, on continue !

Article transmis par le service communication du Sictom Sud Grésivaudan

Caprice Floral
 Claudine SOULLIER
 Place de la Gare - 38210 TULLINS
 04 76 07 88 07

Cusin froid
 Climatisation
 Energies Renouvelables

- Climatisation ● Pompes à chaleur
- Plomberie Froid commercial et industriel
- VMC

Installation, SAV, Entretien

Kevin CUSIN
 L'Ormendière - 38210 POLIÉNAS 06 79 01 63 92

Devis gratuit, dépannage 24h24 - 7j/7

Entreprise de Batiment
 Mollard Deffacis

Travaux de maçonnerie
 Construction - Rénovation - Piscine

La Ville - 38210 POLIÉNAS - Tél./Fax : 04 76 91 45 79
 Port. 06 76 12 85 78 - E-mail : ebmd@voila.fr

COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à toutes et à tous

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015, avec santé, bonheur, amour, réussite scolaire et professionnelle... pour tous L'année 2014 a été riche de moments que nous avons partagés avec vous :

- participation au concert de l'Echo de la Vallée, à l'Handi-Tuning, au 14 juillet.
- programmation d'une pièce de théâtre, de la soirée flamenco
- animation de la vogue

Nous avons dans les projets et réalisations à venir plusieurs manifestations :

- Le 14 février 2015 : journée théâtre avec 2 représentations pour que chacun puissent y participer. A l'affiche "la nuit de Valognes" d'Eric-Emmanuel Schmitt, interprétée par la troupe "les rataffias" et mise en scène de Henri Thomas.

"Cynique et hautain, Don Juan, attiré par un faux prétexte chez la duchesse de Vaubricourt, se jette dans la gueule du loup : celle de 5 de ses anciennes victimes, 5 femmes parmi des milliers qu'il a séduites puis abandonnées.

C'est un procès qui l'attend.

Sa quête du désir sans fin cessera-t-elle à l'issue du procès, dont la sentence ne sera pas de toute évidence ?

Avec "La nuit de Valognes" Eric Emmanuel Schmitt apporte une vision plus complexe du personnage de Don Juan, mêlant réflexion sur l'homme, l'amour et nos égos.

Un texte jubilatoire, des personnages bien campés, si proches de nous... pour un jeu de dupes auquel il faudra éviter de se faire prendre !"

- Pour la vogue de 2015, nous sommes en cours d'élaboration du programme mais nous aurons le temps de revenir vers vous pour en reparler. Si vous êtes artisan, commerçant, industriel ou autre et voulez participer au programme de la vogue 2015, contactez-nous.

Comme d'habitude, vous pouvez nous contacter tout au long de l'année par téléphone (Serge au 06 62 26 38 10 ou tout autre membre du comité), par courriel : comitedesfetes.polienas@live.fr, sur facebook ou sur notre blog comitedesfetes-polienas.blogspot.fr

Je vous dis à bientôt et encore meilleurs vœux

Serge BOLOMEY
Président du comité des fêtes



DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATIONS ET ORGANISMES	LIEU
Samedi 31 janvier 2014	Vente boudins	ACCA Poliénas	Salle polyvalente
Samedi 14 février	Vente boudins	Moto Club à la Noix	Salle polyvalente
Samedi 14 février	Soirée	Comité des fêtes	Salle polyvalente
Mardi 17 février	Mardi Gras	Assistants Maternelles	Salle polyvalente
Dimanche 22 février		Handy Tunning show	Salle polyvalente
Jeudi 26 février	Carnaval	Jardin des mots - LIPS	Place Docteur Valois
Dimanche 1 ^{er} mars	Vente diots	Sou des Ecoles	Salle polyvalente
Samedi 7 mars	Loto	ASP Football	Salle polyvalente
Dimanche 19 avril	Exposition	Club de la Marcousse	Salle polyvalente
Samedi 25 avril	Bal du printemps	Moto Club à la Noix	Salle polyvalente
Vendredi 1 ^{er} mai	Repas dansant	Club de la Marcousse	Salle polyvalente
Dimanche 10 mai	Vente de fleurs	Sou des Ecoles	Salle polyvalente
Dimanche 17 mai	Journée Interclub	Judo Club Poliénoix	Salle polyvalente
Dimanche 24 mai	Expo voitures et spectacle	Handy Tunning show	Le village centre
Samedi 6 juin	Gala danse	Polidanse	Salle polyvalente
Mardi 16 juin	Spectacle Baby Gym	Club de Gym	Salle polyvalente
Vendredi 19, samedi 20, dimanche 21 juin	Vogue de la St Jean	Comité des fêtes	Place Docteur Valois
Samedi 27 juin	Tournoi Tennis	Tennis Club	Stade de la Marcousse
Dimanche 28 juin	Vide-greniers	Sou des Ecoles	Le village centre
Samedi 5 septembre	Forum des associations	Municipalité	Salle polyvalente

TENNIS CLUB



La traditionnelle vente des huîtres s'est déroulée sous le soleil et la bonne humeur. Les huîtres étaient fameuses et nous espérons qu'elles vous ont régales. Le tennis club de Poliénas vous adresse tous ses vœux de bonheur, santé pour 2015. (Pour la reprise des cours, nous vous tiendrons informés par mail.)

ACCA

A noter

Matinée boudins, caillettes, saucissons, samedi 31 janvier 2015, à partir de 9h.

Vente et dégustation sur place ou sur réservation : 06 27 45 39 45 - 06 82 60 65 96 - 06 75 38 25 59.

D'avance merci.

Le Président Robert Buisson

POLIDANSE

Prochaines dates



L'association POLIDANSE vous souhaite une bonne et heureuse année 2015. Que cette dernière soit remplie d'amour, de réussite... et de danse bien évidemment. Nous vous communiquons également les dates de notre gala de fin d'année qui se tiendra les vendredi 5 et samedi 6 juin 2015. Nous espérons vous voir nombreux à nos côtés pour apprécier le travail des professeurs et des élèves.

ÉLAGAGE

Taille - Débroussaillage
Tous travaux d'accès difficile
sur cordes

"Les Arpents Verts"

Jean-Michel MILLIER - POLIENAS
les-arpents-verts.monsite.wanadoo.fr / migsjeanmi@wanadoo.fr

06 80 11 94 24



Le Bon'Esprit

Bar, Epicerie, Snack*
Poliénas

Ouvert tous les jours !!

Lun - au Ven
6h45 - 13h
16h30 - 20h
Sam - Dim
8h - 13h*
16h30 - 22h

Tel: 04.76.07.84.95

SOU DES ÉCOLES

Spectacle de Noël 2014



Comme chaque année, le sou des écoles de Poliénas a organisé pour les enfants de l'école un spectacle de Noël suivi de la visite du Père Noël.

C'est devant les yeux émerveillés des enfants que le magicien Pascal Godignon alias "MANORICK" a présenté son spectacle "Le Maître de Magie".



Le loto : un succès !



Toute l'équipe du sou des écoles vous transmet ses meilleurs vœux pour l'année 2015. En ce début d'année nous vous remercions tous de votre participation aux différentes animations que nous proposons et qui permettent chaque année la réalisation de projets d'école qui épaanouissent nos enfants.

Notre loto, le 16 novembre dernier fut un succès grâce à vous tous qui avez participé d'une manière ou d'une autre : en achetant ou vendant des cartons, en jouant, en faisant un don...

Ce début d'année est aussi l'occasion pour nous, de rappeler à tous les parents qu'ils sont les bienvenus pour venir se joindre à notre équipe !

N'hésitez pas à nous contacter sur notre page facebook ou par mail :

soudepolienas@gmail.com ou même en interpellant un des membres de l'association.

Votre aide régulière, ou plus ponctuelle (en choisissant de vous investir sur une animation en particulier par exemple ...) nous est précieuse.

Bonne Année 2015

A noter

dates des prochaines manifestations

- **Dimanche 1^{er} Mars : diots**
- **Dimanche 10 mai : Fleurs et paella**
- **Dimanche 28 juin : Vide-greniers et kermesse qui nous permettront, nous l'espérons, de clôturer l'année de nos petits écoliers autour d'une belle fête !**

LIPS

Des sourires et encore des sourires pour 2015 !



On commence l'année avec le spectacle de Bulle de Zic où petits et grands découvriront l'univers musical de Silène. Samedi 31 janvier 2015 à 17h, à la salle du foyer.

Un grand merci à tous les enfants qui sont venus se faire maquiller lors du marché de Noël à Poliénas en décembre dernier. Vos dons serviront à Bonhomme Carnaval, prévu le 26 février 2015.

Pour mener à bien tous vos projets, je vous souhaite une excellente santé, prenez soin de vous !



Séverine
Présidente de LIPS, association_Lips@orange.fr

Nouveau !

Pour ce 1^{er} trimestre 2015, Séverine anime un atelier de Do In les lundis à 18h30 à la salle de danse. Il reste encore des places, vous pouvez vous inscrire.

Le "DO IN" est une pratique d'auto-massage dont le principe essentiel est la stimulation des grandes fonctions du corps : la respiration, la circulation, la digestion via les systèmes musculaires, nerveux et énergétiques.

L'avantage du Do In repose sur le fait qu'il soit pratiqué sur soi, qu'il ne nécessite aucun accessoire, ni connaissance technique.

Déroulement d'une séance :

- Assis : dans une position confortable, se concentrer sur sa respiration afin de trouver calme et détente.

Durée 5 minutes

- Auto massages : percussions et frottements de toutes les parties du corps, de la tête aux pieds.

Durée 15 minutes

- Etirements : ouverture de méridiens en fonction des saisons et des énergies à charger.

Durée 20 minutes

- Relaxation : allongé sur le dos, retour au calme.

Durée 5 minutes

Le secret du DO IN est dans vos mains.

MOTO CLUB À LA NOIX

Une année pleine de projets



Le Moto Club à la Noix souhaite une merveilleuse année 2015 à tous et plus particulièrement aux motardes et motards du village.

Après une météo capricieuse en 2014, l'année 2015 s'annonce pleine de projets avec l'établissement d'un calendrier des sorties.

A bientôt sur les routes !

A noter

Trois dates à retenir

- **Matinée boudins et caillettes le 14 février (commande au 06 24 17 86 33)**

- **Assemblée générale avec renouvellement du bureau le 6 mars**

- **Bal de printemps, samedi 25 avril**

JARDIN DES MOTS

Les événements pour 2015

L'équipe du jardin des mots vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2015
Santé, bonheur et découvertes... pourquoi pas culturelles avec nous ?!!



Carnaval

En février nous préparons le carnaval sur le thème du loup.
Nous accueillerons la troupe de théâtre "Art Scène" de Tullins le samedi 21 février à 18h à la salle des fêtes. Ils joueront une pièce pour petits et grands, intitulée "La petite chipie rouge", une version moderne du petit chaperon rouge... Puis nous lirons des contes le mardi 24 février de 19h à 20h pour les petits à la bibliothèque. Enfin, dans le cadre scolaire, "Le loup" sera brûlé le jeudi 26 février à 15h sur la place du village Nous vous attendons tous déguisés...

Salon du livre, 2^e édition

Comme l'année dernière, les communes de Cras, Morette et Poliéñas organisent ensemble "Le salon du livre", (2^e édition), sur le thème du roman policier, les 29 et 30 mai 2015. De nombreuses animations et auteurs seront attendus à la salle des fêtes de Cras les vendredi et samedi. Certaines classes de nos écoles réaliseront des romans, dont celle de Christelle Damieux. La première soirée se déroulera à Morette. Poliéñas clôturera cette belle fête du livre par une animation le samedi soir, avec peut-être dégustations et lectures sous les platanes...

Au plaisir de vous voir souvent au cœur du village ou à la bibliothèque,
BONNE ANNÉE à TOUS !

entreprise
facchin
bâtiment
t.p. - v.r.d.
transports

LA ROCHE - 38210 POLIÉNAS
Tél. 04 76 93 36 39 - Port. 06 08 06 61 57
Fax 04 76 93 32 29
E-mail : Facchin.sarl@wanadoo.fr

CARROSSERIE JP CAR'S

Garage JP CAR'S

Carrosserie, peinture, pare-brise, toutes assurances

180, Chemin La Leze
ZA Croix de l'Etang
38470 Chantesse/L'Albenc

04 76 64 57 18
06 09 01 09 03
garage.jpCars@sfr.fr



CLUB DE GYM

Baby-Gym – GRS



Le Père Noël est venu s'assurer que les jeunes gymnastes étaient bien sages. Les enfants lui ont chanté "petit Papa Noël". Réjoui par cet accueil, il leur a offert des friandises. Puis ils ont montré à Papa Noël leur performance en posant pour la traditionnelle photo. Merci Papa Noël, à l'année prochaine...

Les Mollets de coton couronnés



Pour bien débuter l'année 2015, après une petite randonnée sur les coteaux de Notre Dame de l'Osier, les mollets de coton se sont retrouvés pour tirer les rois. Toujours aussi nombreux, ils ont dégusté les galettes préparées par les pâtisseries du jour !

Gymnastique d'entretien

Pour clôturer l'année 2014, les adeptes se sont rendus à Cras retrouver leurs collègues et profiter d'un moment de convivialité très apprécié par tous.



Le P'tit Dépanneur

Electricité - Dépannage
Petits travaux de Plomberie
Pose de Cuisines, Multi-Services...



Hervé COLLAS
24, route de la Bascule - 38210 CRAS
06 32 35 67 28



TAXI POLIÉNAS

Taxi
Pianfetti
Daniel

24h/24

Tout transport :

- Dialyse • rayons • gares
- médical assis • aéroport...

Tél./Fax **04 76 07 82 10**
Portable **06 79 41 09 36**
Siège social : La Contamine - 38210 Tullins
Stationnement : POLIÉNAS

CLUB DE LA MARCOUSSE

Rétrospective fin 2014



● *Le concours de belote annuel.*

Mercredi 5 novembre le club a organisé son concours de belote annuel. Avec 30 doublettes, tous ont été récompensés par des lots. Les participants ont pu apprécier les gâteaux offerts par le club. Le panier garni a été gagné par Mme Danielle Nivon de Poliéas. Journée agréable dans la bonne humeur et la détente.



● *Les anniversaires de l'année.*

Dimanche 18 décembre repas de Noël offert aux adhérents. Après l'apéritif en présence de Monsieur Le Maire et ses adjoints, les convives ont dégusté un très bon repas préparé par les "Fins Gourmets" de Vinay.

Entre les animations, nous avons fêté les anniversaires de l'année.

Avec 90 printemps Mme Adèle Tournu, 80 ans Mmes Gisèle Bertrand et Yvette Dallay, et MM. Charles Fels et Pierre Hourdequin, 60 ans de mariage pour M. et Mme Cozzi Aldo.

Que l'année 2015 vous apporte bonheur, joie et santé.

Meilleurs vœux à tous !

A vos agendas

Dimanche 18 janvier

Repas dansant

Jeudi 22 janvier

Belote et pédicure

Jeudi 5 février

Goûter

Jeudi 19 février

Belote

Jeudi 5 mars

Assemblée Générale

Jeudi 19 mars

Belote et pédicure

Dimanche 19 avril

Journée portes ouvertes



● *Tirage des rois.*



Balthazard & Cotte

La chaux, notre métier

CHAUX CALCIQUES OU MAGNÉSIENNES, CARBONATE DE CALCIUM ET DE MAGNÉSIUM,
pour l'industrie, la chimie, l'agriculture, le bâtiment, l'environnement, les travaux publics, la sidérurgie.

CALCIUM LIME, MAGNESIAN LIME, CALCIUM AND MAGNESIAN CARBONATE,
for industrial and chemical sectors, agriculture, construction industry, environment, Civil Works, iron and steelmaking.

ENROCHEMENTS, GRANULATS, GRAVIERS, SABLE ET MATÉRIAUX DE TP

BUILDING BLOCKS, AGGREGATES, GRAVELS, SAND AND RAW MATERIALS
for Civil works.

Balthazard & Cotte

Membre du Groupe Lhoist



15, rue Henri Dagallier - 38030 Grenoble cedex 2 - France
Tél. 33 (0)4 76 33 58 00 - Fax 33 (0)4 76 33 58 33
www.balthazard.com - info@balthazard.com

L'ASP FOOTBALL

Samedi animé au stade de la Marcousse



Samedi 22 novembre l'équipe U10 de l'ASP foot recevait les équipes de St Marcellin et de Chatte. Les jeunes Poliénois se sont bien défendus face à leurs adversaires. Ils ont fait match nul contre Chatte : 1 partout, et gagné contre St Marcellin : 3 à 0.

L'après midi, ce sont les équipes U8-U9 dirigées par Manuel De Sousa qui jouaient.

Un plateau composé de 74 enfants venant de Chatte, Izeaux, Moirans, Rives, St Antoine et Vinay. Tous ont profité d'un agréable après midi pour se défouler tout en respectant les règles primaires footballistiques.

ASSISTANTES MATERNELLES

La 10^e journée nationale des assistantes maternelles

Mise en place il y a 10 ans, la journée nationale des assistantes maternelles représente un moment fort et est honorée par celles de la commune avec assiduité et conviction. En effet, une fois par an, le 19 novembre, la profession est mise à l'honneur et c'est l'occasion de la promouvoir afin qu'elle soit connue et reconnue. Les nounous se sont ren-



contrées à plusieurs reprises, après leur journée de travail, pour préparer cette fête et le jour venu tout était fin prêt. Vêtues en rose et noir, les nounous ont été ravies d'accueillir les parents, enfants et aussi quelques amis. Elles ont montré le positif de cette profession, trop souvent décriée de part et d'autre. L'exposition de photos le montre : pique-nique, Noël, Pâques, Mardi Gras etc., tout est occasion de se rencontrer pour le plus grand bonheur des petits. L'atelier de bricolage a aussi connu un vif succès et chaque enfant a pu repartir avec un petit souvenir de cette journée. Si les parents sont venus en nombre partager ce pur moment de bonheur, on notait aussi la présence très appréciée de la puéricultrice du secteur, Isabelle Cusac et de l'animatrice du relais, Amandine Guichard. Le maire, Bernard Fournier est venu aussi les saluer. Tous ont ainsi félicité les assistantes maternelles et les ont encouragées à perpétuer cette initiative qui consiste aussi à se rencontrer et à échanger autour de quelques douceurs gustatives.

Matinée boudins



Le dimanche 23 novembre, le club de foot organisait une matinée boudins. Cette année encore, les réservations ont bien fonctionné. Durant cette distribution, le président Richard Termoz et son équipe pouvaient accueillir les supporters autour du verre de l'amitié.

Le Père Noël est venu chez les nounous

Journée festive pour les assistantes maternelles et pour les petits bouts dont elles ont la garde, qui ont fêté dignement Noël. Les nounous ont tout d'abord préparé un délicieux repas qui a vite été dévoré par les enfants. Tous attendaient impatiemment l'arrivée de Papa Noël. Mais il ne s'est pas trop fait attendre. Il est arrivé les bras chargés de friandises et a appelé les enfants un à un pour leur en offrir un sachet. Les enfants lui ont fait un gros bisou et tous ont posé pour la photo souvenir.

M É M E N T O

Agence postale

Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h
Vendredi de 14h30 à 17h
Samedi de 9h à 11h30

Fermé le mercredi

Tél. **04 76 67 48 92**

■ **RAPPEL** : chaque habitation doit avoir une boîte aux lettres aux normes avec le nom lisible du titulaire.

Bibliothèque

Ouverture au public :

mardi de 16h30 à 17h30
mercredi de 13h30 à 17h30
samedi de 10h30 à 12h

Tél. **04 76 07 70 30**

jardindesmots38@orange.fr

Points propres

4 lieux de tri sélectif :

- "les Vignes" - la Gare
- "les Grandes Vignes" direction Tullins
- "Etang de Montenas"
- "Roche Corbières"

Déchèterie de Saint-Sauveur

Tél. 04 76 38 36 94

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi de 9h à 18h

Régie de Vinay

Eau/Assainissement : 04 76 36 90 57

service dépannage : 04 76 36 94 01

Déchèterie de Vinay

ZA Les Levées - 38470 VINAY - Tél. 04 76 36 79 29

Lundi, mercredi, jeudi : 13h30-18h

Mardi, vendredi : 9h-12h- 13h30-18h

Samedi : 9h-18h

Tri des déchets : carton, gravats/inertes, tout-venant, métaux, déchets verts, bois, batteries, piles et déchets dangereux.

Mairie

Lundi : 15h30-18h30. Mardi : fermé

Mercredi : 14h30-17h30. Jeudi : 9h-12h et 14h30-17h30. Vendredi : fermé

• Permanence de Monsieur le Maire

sur rendez-vous du lundi au vendredi de 11h à 12h

• Permanence des élus sur rendez-vous

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30

le dernier samedi du mois de 10h à 12h

Tél. **04 76 07 04 28**

mairie@polienas.fr

Numéros à retenir

- Numéro urgence dans toute l'Europe 112
- Pompiers 18
- Gendarmerie 17
- Samu 15
- Centre des grands brûlés Lyon 04 72 11 75 98
- Centre antipoison Lyon 04 72 11 69 11
- Enfance maltraitée 119
- Info service violences conjugales 19 39
- Drogues info services (appel gratuit poste fixe) 0 800 23 13 13
- Sida info service 0 800 84 08 00
- Info cancer service 0 810 810 821
- Ass fr de protection et assistance aux personnes âgées 0 800 020 528
- Accueil sans abri 115
- SPA Grenoble Dauphiné 04 76 49 18 23
- Pharmacie de garde 3915
- A Poliéna : cabinet de soins 06 47 83 22 08

Etat civil

Naissances

6 novembre 2014 : Sarah-Jade Boyer
29 novembre 2014 : Cassie Nervesa Fayolle
4 décembre 2014 : Roxane Roudet
20 décembre 2014 : Leandro De Andrade
24 décembre 2014 : Jimmy Dias

Décès

7 novembre 2014 : Andrée Duvignon, veuve Payre Ficot

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

ENTREE LIBRE ET GRATUITE
avec une participation demandée :
une consommation.

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le *Café des aidants* est un temps convivial d'échange et d'information en libre d'accès.

Nous vous donnons rendez-vous, **un vendredi après-midi par mois, de 15h à 17h** autour d'un thème, au **Restaurant « Le Romina » 28, rue Aymard Durivail 38160 SAINT MARCELLIN.**

Organisé par :



Avec le soutien de :



Renseignements : Maison du conseil général du Sud Grésivaudan
Service autonomie 04 76 36 38 38
sce.aut07@cg38.fr

Site internet de la commune : <http://polienas.sud-gresivaudan.org/>

Le prochain bulletin "Vivre à Poliéna" paraîtra en avril 2015 - Annonceurs et sociétés doivent faire parvenir leur communiqué avant le 31 mars 2015

"Vivre à Poliéna" - Directeur de publication : Bernard Fournier, Maire de Poliéna

Rédaction commission communication : Daniel Allibe, Lionel Argoud, Françoise Filippi, Delphine Honoré, Fabienne Ledru, Christelle Tavel

Crédit photographique : Brigitte Philibert, correspondante Dauphiné Libéré

Maquette et impression : CRÉAPRIM Tullins 04 76 07 01 23 - imprimerie.creaprim@wanadoo.fr - **Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé**